

PROCÈS VERBAL n° 4 SHOM/GCN/NP
des travaux de la grande commission nautique
tenue à la criée de Roscoff
au port de Roscoff-Bloscon

REUNION DE LA GRANDE COMMISSION NAUTIQUE

Conformément aux dispositions du décret ministériel n° 86-606 du 14 mars 1986 relatif aux commissions nautiques, et suite à l'arrêté du 2 décembre 2008 du président du Conseil Général du Finistère portant nomination des membres temporaires, la grande commission nautique s'est réunie le vendredi 5 décembre 2008 à la criée de Roscoff, au port de Roscoff-Bloscon, pour émettre un avis sur le projet d'aménagement du port de Roscoff-Bloscon comprenant :

- la création du port de plaisance en extension des ports de commerce et de pêche ;
- le développement des installations liées à la pêche, comprenant le prolongement sur 50m du quai Est-Ouest de pêche et le comblement de la darse par un quai Nord-Sud de 100m ;
- le déroctage et le dragage de la zone d'évitage des ferries.

La commission était composée de :

M.	Denis Trioulaire, capitaine de vaisseau, de l'Inspection Générale des Armées	Président
M.	Ronan Créach, ingénieur des études et techniques d'armement, du service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM)	Membre permanent
Mme	Myriam El Ayadi-Bellet, administratrice des affaires maritimes de la direction départementale des affaires maritimes du Finistère	Membre de droit
M.	Patrick Bouttier, capitaine d'armement Brittany Ferries	Membre temporaire
M.	Joël Brossier, Patron du navire Joanik	Membre temporaire
M.	Pierre Le Noan, Pilote Maritime à la station de pilotage de Roscoff-Morlaix	Membre temporaire
M.	Gaël Abjean, représentant du Comité Local des Pêches en Mer Nord Finistère (CLPMNF)	Membre temporaire
M.	Jean-Jacques Roignant, plaisancier	Membre temporaire

Assistaient également à la réunion :

M.	Joseph Séité	Maire de Roscoff
M.	Eric Hennebaux	Direction Générale des Services - Marie de Roscoff
M.	Joël Quillevere	Conseiller Municipal de Roscoff
M.	Dominique Couture	Conseil Général du Finistère – Antenne de Morlaix
M.	Jean-Pierre Addes	Directeur du port de Roscoff
M.	Gilles Simon	Directeur du port de Roscoff
M.	Xavier La Prairie	chef du Service Maritime Interdépartemental de Bretagne de la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère
M.	Marc Igigabel	Service Maritime Interdépartemental de Bretagne de la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère
Mme	Josiane Faidy	Directrice des équipements gérés de la CCI de Morlaix
M	Philippe Le Jannou	Commandant du port de Roscoff-Bloscon

Le président remercie les membres de la commission de leur présence.

SYNTHESE DU DOSSIER

1. PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION.

Il s'agit du projet d'aménagement du port de Roscoff-Bloscon comprenant :

- la création du port de plaisance en extension des ports de commerce et de pêche ;
- le développement des installations liées à la pêche, comprenant le prolongement sur 50m du quai Est-Ouest de pêche et le comblement de la darse par un quai Nord-Sud de 100m ;
- le déroctage et le dragage de la zone d'évitage des ferries.

2. PRESENTATION DU PROJET.

La grande commission nautique est saisie pour le projet d'aménagement décrit dans le « dossier de présentation à la grande commission nautique » établi par le Service Maritime Interdépartemental de Bretagne en date du 22 juillet 2008 et transmis à l'ensemble des membres de la grande commission nautique.

La reconnaissance des aménagements existants a été effectuée préalablement à la réunion par les membres permanents accompagnés de Mme Myriam El-Aydi, administratrice des affaires maritimes.

Le projet est présenté en séance par Mme Josiane Faïdy, Directrice des équipements gérés de la CCI de Morlaix et maître d'ouvrage. Mme Faïdy indique que le projet de déroctage et de dragage avait déjà été l'objet d'une présentation à la grande commission nautique le 15 juin 2005. Les travaux avaient reçu un avis favorable mais la CCI avait renoncé à les réaliser pour les intégrer à l'ensemble des travaux dans le cadre de ce nouveau projet.

Les éléments techniques du rapport de présentation sont présentés en séance par M. Marc Igigabel, du Service Maritime Interdépartemental de Bretagne de la Direction Départementale de l'Équipement du Finistère, maître d'œuvre. M. Igigabel présente successivement les études de courants et d'agitation, le balisage et la régulation du trafic, le projet d'arrêté portant création d'un chenal prioritaire pour les navires à passagers et de commerce, et la gestion du plan d'eau pendant les travaux.

M. Igigabel souligne qu'une nouvelle activité de plaisance est introduite dans le port avec des précautions visant à ne pas pénaliser les autres activités que sont la pêche (augmentation du linéaire de quai) et le transport de passagers (déroctage). Le plan d'eau sera davantage protégé que précédemment et les aménagements ont visé à limiter les conflits entre les usagers.

3. SYNTHESE DES DEBATS.

Les débats ont permis d'aborder les points suivants :

- le projet d'arrêté et le mouillage des navires autorisés dans le chenal prioritaire ;
- le projet d'arrêté et la pêche professionnelle dans le chenal prioritaire ;
- la navigabilité de la passe Sud du port de plaisance ;
- la digue en enrochement et les contraintes liées à celle-ci ;
- le déroulement des travaux et les mesures prises pendant ceux-ci ;
- le balisage, et plus particulièrement le secteur à donner au feu vert-blanc-vert du môle Pierre Lemaire ;
- le rôle de la capitainerie (armement en personnels, configuration) ;
- la zone de sureté portuaire et l'éclairage d'un panneau indiquant à l'entrée du port les canaux VHF à utiliser.

L'avis émis par la commission, adopté à l'unanimité par les huit membres permanents, de droit et temporaires, figure ci-dessous.

CONCLUSION

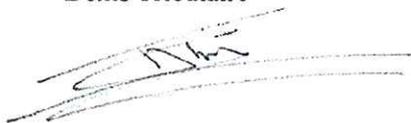
La grande commission nautique s'est réunie le 5 décembre 2008 pour émettre un avis sur le projet d'aménagement du port de Roscoff-Bloscon comprenant :

- la création du port de plaisance en extension des ports de commerce et de pêche ;
- le développement des installations liées à la pêche, comprenant le prolongement sur 50m du quai Est Ouest de pêche et le comblement de la darse par un quai Nord Sud de 100m ;
- le déroctage et le dragage de la zone d'évitage des ferries.

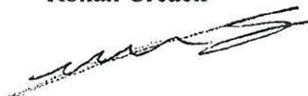
Elle émet un avis favorable à ce projet avec les observations suivantes :

- le projet d'arrêté portant création d'un chenal prioritaire pour les navires à passagers et de commerce au port de Roscoff-Bloscon devrait être modifié pour remplacer l'interdiction de mouillage par une réglementation de celui-ci, de manière à permettre aux navires dûment autorisés à mouiller dans ce chenal prioritaire ; L'autorisation de mouillage serait donnée aux navires à passagers (ferries) et de commerce par la capitainerie ;
- le projet d'arrêté devrait être modifié pour remplacer l'interdiction de la pêche par une réglementation de celle-ci, de manière à prendre en compte qu'une pêche professionnelle existe dans le futur chenal et doit être réglementée ;
- l'attention des plaisanciers devra être attirée par un avertissement des faibles fonds de la passe secondaire au sud du port de plaisance, par exemple par un avertissement sur le brise-clapot sud ;
- des moyens seront recherchés pour porter à la connaissance des usagers les canaux VHF spécifiques les concernant, par exemple par un affichage à l'entrée du port ;
- le secteur de 180° du feu vert-blanc-vert situé au bout du môle Pierre Lemaire orienté vers le chenal d'approche pourrait être complété soit par l'élargissement de son secteur ou par un feu supplémentaire ;
- une attention particulière devra être prise concernant la gouvernance des travaux pour le balisage de la future digue et la compatibilité des mouvements de navires avec les opérations de déroctage ;
- une attention particulière sera portée sur la construction de la partie Nord de la jetée afin qu'elle n'engage pas la zone d'évitage des ferries et des navires de commerce ;
- à la clôture des travaux, les nouvelles caractéristiques nautiques du port de Roscoff-Bloscon seront transmises au Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) pour la mise à jour de la documentation nautique (Carte Marine, Instructions Nautiques...).

Le président
Denis Trioulaire



Le secrétaire
Ronan Créach



Les membres

Mme Myriam El Ayadi



M. Patrick Bouttier



M. Joël Brossier



M. Pierre Le Noan



M. Jean-Jacques Roignat



M. Gaël Abjean

